Le Pacte CIVIQUE

COLLECTIF DE MARSEILLE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU SAMEDI 9 JANVIER 2016 A MARSEILLE

Participants : *Mohamed AKROUT, Pierre BARTHE, Michel DALLAPORTA, Hervé DEFOS du RAU, Alain FOUREST, Abeer HUSAIN, Elisabeth IMBERT, Jeanne LAPLANE-BARTHE, Yves MATHEY, Alain SCHWARTZ, Bernadette SCHWARTZ, Monique SEVEAU*

Excusés ou absents : *Suzon ANDRIOT, Michel AVON, Jean BRUNEL, Claudie LARRIEU-CLERC, Jacqueline MOULIN, Pierre ODDON, Monique RENOU*

Nous avons accueilli avec joie Elisabeth IMBERT, signataire du Pacte Civique, qui souhaite participer aux travaux du Collectif de Marseille. Bienvenue à elle !

D'un commun accord, les participants nomment :
- animateur : Michel DALLAPORTA
- rapporteur : Pierre BARTHE
- observateur : Jeanne LAPLANE-BARTHE

1 – ECHANGE A PROPOS DU BULLETIN TRIMESTRIEL DU NATIONAL

Le bulletin trimestriel du Pacte Civique n'est pas envoyé à tous les signataires, ni même aux membres des Collectifs locaux.

➢ Il est demandé à Pierre BARTHE de l'expédier régulièrement aux membres des Collectifs locaux dès sa parution.

Certains membres ont apprécié l'article sur les « territoires zéro chômeurs de longue durée » ; Pierre BARTHE a donné des détails sur cette expérimentation et indiqué que le village de Jouques fait partie des lieux d'expérimentation.

Pierre BARTHE a précisé qu'il avait lu en détails le projet de rapport 2015 de l'OCQD (107 pages) et envoyé ses observations à Jean-Claude DEVEZE.

L'éditorial de Jean-Claude DEVEZE a aussi été apprécié et a nous a amenés aux réflexions suivantes :

- il faut que chaque citoyen se change lui-même pour entraîner le changement de la société ;
- les partis politiques sont incontournables ; il faudrait réfléchir aux rôles de ces partis politiques ;
- il est important de bâtir des ponts : pour cela il faut libérer la parole et donc rétablir la confiance.

- cependant cet éditorial n'est pas très concret.

2 - ECHANGE SUR L'APPEL DU 13 DECEMBRE

A propos de cet appel dénommé « Nous La Majorité ! », il a été précisé que Pierre GUILHAUME du Pacte national a écrit à Mr SAUGIER, signataire de l'appel, un courriel pour indiquer la position du Pacte civique à ce sujet.

➢ Pierre BARTHE enverra en pièce jointe le texte de ce courriel aux membres du Collectif de Marseille.

Michel DALLAPORTA pense que la société civile pourrait être influente pour changer la situation des quartiers populaires si on réunissait toutes les associations et organismes qui sont actifs dans ces quartiers au sein d'un collectif à créer qui pourrait décider d'actions communes. Il serait important que toutes ces associations et organismes aient une voix commune. Il propose de s'occuper de rédiger une note dans ce but.

Alain FOUREST indique que :

- il y a quelques propositions de ce genre qui ont été faites ; il va envoyer à chacun des informations sur ce sujet ;
- nous devons garder le lien avec le CQPM (Collectif des Quartiers Populaires de Marseille) ;
- étant près de La Cayolle, il serait judicieux d'entrer en relation avec les quartiers sud, s'y faire connaître et analyser les échecs.

Certains proposent de se limiter dans une première étape aux quartiers sud de Marseille pour contacter tous les organismes qui y sont actifs et former un collectif qui pourrait décider d'actions communes.

Après un échange animé sur ces sujets, il est décidé que :

➢ Michel Dallaporta est chargé de faire l'inventaire des organismes qui sont actifs dans les quartiers sud de Marseille et de leur envoyer une proposition pour se réunir et former un collectif.

➢ Jeanne LAPLANE contacte Karime BERRICHE pour un déjeuner avec elle et quelques autres membres de notre Collectif afin de voir ce qui peut être fait dans les quartiers nord.

Par ailleurs, Abeer HUSAIN fait part de son inquiétude pour les jeunes de 10-12 ans : au lieu d'aller à l'école, certains préfèrent gagner de l'argent comme guetteurs pour les réseaux de drogue.

3 – ECHANGE SUR LA SYNTHESE DE LA REUNION DE L'EQUIPE NATIONALE DU PACTE CIVIQUE

Face aux propositions d'actions de l'équipe nationale, il est décidé que :

➢ Mohamed AKROUT va tenter d'ouvrir un compte Facebook pour notre Collectif de Marseille et le gérer du mieux possible ; pour cela il va prendre contact avec Claude HAROUT (06 77 26 68 84 – claude.herout@caissedesdepots.fr) à Tours qui s'occupe du compte national.

➢ Jeanne et Pierre BARTHE vont, à partir du document proposé par SNC national, rédiger une lettre à adresser à Mr Christian ESTROSI, président, et les membres de l'éxécutif du Conseil régional PACA. Dans la mesure du possible, cette lettre sera remise en mains propres.

Par ailleurs, Alain FOUREST distribue le document de 50 pages « Le cri d'alarme d'un Marseillais en colère » qu'il a récemment rédigé. Ce document est disponible à la librairie TRANSIT – 45 boulevard de la Libération – Marseille 13001.

➢ Alain FOUREST souhaite que nous le lisions et que nous organisions une réunion d'échange sur ce document et les propositions qu'il y fait.

3 – POINT SUR LES ACTIONS EN COURS

3.1 – Contacts avec les quartiers populaires sud de Marseille :

Voir ci-dessus le paragraphe 2.

3.2 – Contact avec le Collectif ROOSEVELT :

Pierre BARTHE a pris contact avec Dominique FLAHAUT, ex-responsable du Collectif de Marseille et Christian MERCIER animateur de ce Collectif.

Christian MERCIER a répondu qu'il s'est déjà engagé dans une autre association et qu'il n'est pas intéressé à participer à notre Collectif.

Dominique FLAHAUT a écrit qu'elle ne pouvait pas assister à la réunion du 9/01/16, mais qu'elle viendrait peut-être à une prochaine réunion.

3.3 – Contact avec Karima BERRICHE

Voir ci-dessus le paragraphe 2.

3.4 – Contacts avec des organismes s'occupant de jeunes

- Jeanne LAPLANE a pris rendez-vous avec Mr Serge PIZZO vice-président d'UNIS-CITES Méditerranée pour le rencontrer le 21/01/16 à 10h00. Elle sera accompagnée de Mohamed AKROUT et Alain FOUREST.
- Mohamed AKROUT se propose de rencontrer l'association COLIBRIS de Marseille.
- Jacqueline MOULIN va contacter l'Ecole de la 2° Chance.

4 – DIVERS

Yves MATTHEY rappelle l'existence des Cercles de Silence et demande une participation aux frais engendrés par l'impression des tracts de convocation.

- Hervé DEFOS du RAU indique que l'entreprise ARCHE SI, qui fait du service informatique en employant des handicapés et fondée par l'un de ses fils, recherche un responsable pour sa nouvelle agence d'Aix-en-Provence (Voir la fiche de poste en pièce jointe).
- Pierre BARTHE doit envoyer aux membres du Collectif le document permettant le paiement de la cotisation 2016 à l'Association de soutien du Pacte civique (ASPC – 250 bis Boulevard Saint Germain – 75007 - Paris). Chacun est prié de faire le nécessaire (voir en pièce jointe).
- Pierre BARTHE rappelle que le Pacte Civique recommande que nous signions une des pétitions qui s'opposent à la déchéance de nationalité (Voir « Nous ne céderons pas » ou « Change.org » et en pièce jointe la réaction des membres de l'équipe nationale).
- Jeanne et Pierre BARTHE annoncent qu'ils souhaitent qu'à la fin de l'année 2016, ils puissent se retirer de l'animation du Collectif de Marseille qu'ils assument depuis plus de quatre années, ce qui suppose qu'un binôme prenne la suite d'ici là.

Il est proposé par certains que nous mettions un peu plus de convivialité dans notre Collectif.

Elisabeth IMBERT indique son intérêt pour l'engagement n°16 du Pacte Civique : « dans les communités spirituelles et courants de pensée organisés, rechercher les valeurs communes du vivre ensemble dans le cadre de la laïcité ».

5 - PROCHAINES RÉUNIONS

- **Les prochaines réunions du Collectif de Marseille auront lieu les:**

  - **samedi 6 février 2016**

et

  - **samedi 19 mars 2016**

  de 09h30 à 12h00…dans l'atelier 2 du Centre Socio-Culturel Roy d'Espagne.

Rédigé le 13/01/16 par Pierre BARTHE